

L'OBSERVATOIRE DE L'ÂGE



DIJON

Ville Amie des Aînés depuis 06-2009

Dijon (21)

Fiche publiée le 15/11/2017

OBJECTIFS

Organiser des temps d'échange entre les acteurs locaux. Susciter la participation des habitants. Conduire des réflexions qui accompagnent l'élaboration et la mise en œuvre de la politique municipale en matière d'adaptation de la ville pour un vieillissement actif et citoyen.

PRATIQUE

Déterminer la composition des différents collèges de l'observatoire. Par nomination et tirage au sort, intégrer des participants à l'instance pour un mandat de trois ans. En plénière, déterminer les sujets de réflexion annuels. Organiser des rencontres des groupes de travail thématiques et des restitutions régulières à l'ensemble des membres de l'Observatoire.



PERMETTRE AUX HABITANTS DE PARLER DE LEUR VI(LL)E

L'observatoire de l'âge s'inscrit dans le cadre de la démarche DIVAA (Dijon Ville Amie des Aînés), et en cohérence avec la politique générale menée par la Ville depuis 2001 en matière de démocratie locale. **La Ville a en effet souhaité mettre en place un espace d'observation, de réflexion, d'échange, sur lequel s'appuyer pour mieux conduire la politique municipale en faveur des vieux d'aujourd'hui et de demain. Cette instance participative encourage la rencontre d'élus, d'experts, d'habitants, et a vocation à impulser cette dynamique volontaire et constructive.** L'observatoire est à présent composé de 69 membres.

La mise en place de l'Observatoire de l'âge a suivi un cheminement depuis 2010, année au cours de laquelle Dijon s'est engagée dans la démarche Ville Amie des Aînés. En 2011, c'est création du premier Observatoire de l'âge dont l'animation est confiée à une association de personnes âgées de la commune, très dynamique dans le secteur de la prévention. Cette première mandature se termine en 2014. Placé sous la présidence du Maire pour un mandat de trois ans, de 2015 à 2017, l'Observatoire de l'âge est, par la suite, piloté par le CCAS de Dijon. En 2014 est organisé un tirage au sort des citoyens qui y siègeront et les membres des autres collèges sont nommés par le Maire, Président de l'Observatoire de l'âge. Dès février 2015, l'instance se réunit en plénière et détermine les thématiques de travail de l'année : la lutte

contre l'isolement, l'offre culturelle et le logement. En mars 2016, une réunion plénière est organisée afin de présenter les actions réalisées et les propositions pour 2016. Les trois groupes sont reconduits et un thème supplémentaire est adopté : la mobilité dans la ville. Au cours de l'année 2016, des réunions des groupes de travail sont organisées autour des thèmes définis (une à deux rencontres pour chaque thème). Enfin, en mars 2017, une réunion plénière de l'ensemble des collèges de l'observatoire est proposée dans l'objectif de présenter les actions menées et les perspectives à venir. A cette occasion, les thématiques à étudier pour cette nouvelle année sont choisies : la lutte contre l'isolement par des actions socio-culturelles, la mobilité dans la ville et nouveau thème qu'est la tranquillité, le civisme et le vivre ensemble.

CROISER LES REGARDS

L'observatoire s'articule autour de six collèges, du bureau et de l'assemblée plénière. La composition des collèges de l'observatoire de l'âge, placé sous la présidence du Maire pour un mandat de trois ans est la suivante :

- un collège de dix élus du conseil municipal
- un collège de trente quatre membres habitants (composé de vingt habitants actifs ou retraités), désignés par tirage au sort, après appel à candidatures et à parité hommes-femmes, de neuf représentants des commissions de quartiers (un par commission) et de cinq habitants, anciens membres du collège des habitants du précédent mandat

- un collège de six représentants des retraités
- un collège de quatre partenaires institutionnels
- un collège de dix experts professionnels
- un collège de cinq universitaires

FAIRE VIVRE L'OBSERVATOIRE

Le bureau est un organe de préparation, d'animation, de régulation et d'évaluation du fonctionnement de l'observatoire de l'âge. Il est composé d'un représentant de chaque collège (à l'exception du collège des habitants qui en compte deux) et est présidé par la conseillère municipale déléguée à la politique de l'âge.

L'assemblée plénière réunit quant à elle l'ensemble des six collèges. Elle est présidée par le Maire ou son représentant et se réunit une fois par an. Elle est le lieu de la présentation des résultats des travaux des groupes thématiques et de la détermination des thèmes d'étude pour l'année à venir.

Le CCAS de Dijon est chargé de l'organisation administrative de l'observatoire de l'âge. Il prévoit les réunions, envoie les convocations, accueille les rencontres, établit des comptes-rendus.

C'est le journal municipal qui est l'outil d'information privilégié pour transmettre les actions portées par l'observatoire. En fonction des activités, des articles de presse peuvent aussi être rédigés. Lors de journées spécifiques, des affiches et flyers sont édités au nom de l'observatoire. Un logo spécifique «observatoire de l'âge» a été créé pour plus de lisibilité. La Maison des seniors qui accueille et porte l'observatoire a vocation à diffuser largement toute information. Enfin des représentants des collèges sont des relais d'information importants. Celui des habitants, représentant les commissions de quartiers, est particulièrement actif.

DES RÉALISATIONS QUI DONNENT DU SENS

L'observatoire 2016 a porté de nombreux projets. Les membres se sont réunis en assemblée plénière en mars 2016 afin de faire le bilan des actions menées et de déterminer les nouvelles thématiques. Quatre thématiques ont été retenues :

- **La lutte contre l'isolement des personnes âgées** : « quelles actions pour quels publics ? ». Grâce à ce groupe de travail, une journée de l'audition a été organisée ainsi qu'une enquête sur le recyclage des prothèses auditives. Le groupe a également permis l'évolution d'un certain nombre de projets tels que Monalisa, seniors en contact, resto senior, café RE-SEDA, etc.

- **L'offre culturelle** : « Faut-il une programmation spécifique seniors ? Comment favoriser l'accès au spectacle en terme d'information, d'horaires et d'accompagnement ? ». Suite à ses réflexions, le groupe a souhaité le déploiement d'actions en faveur d'un public éloigné de la culture grâce à des visites des établissements culturels, à une présentation de la saison 2016/2017 ou encore via l'exposition éphémère des travaux d'artistes seniors

- **Le logement** : « quels lieux de vie pour les seniors autonomes et dépendants ? Quelles adaptations à envisager ? ». Dans ce cadre, une séance thématique sur les dispositifs d'adaptation des logements a été organisée ainsi qu'un diagnostic en matière d'habitat élaboré avec l'université.

- **La mobilité dans la ville.** Une présentation des ambitions portées par la ville dans le cadre des déplacements (zones apaisées, secteur piéton, modes de déplacements) a été proposée au groupe ainsi qu'une visite des ateliers du tramway.

Chaque thématique a été portée par un groupe de travail composé de membres des six collèges. Au total, six rencontres ont été nécessaires pour mener à bien les réflexions, autour d'experts sollicités en fonction du sujet traité. **Les services de la culture, des déplacements, de la sécurité, du CCAS et des partenaires associatifs (services civiques, Petits frères des Pauvres, Agir abcd...) ont ainsi pu apporter les éclairages utiles aux réflexions.**

Pour 2017, Les membres de l'observatoire poursuivent leurs travaux en direction des trois thématiques retenues en plénière. Le mandat de l'observatoire actuel se terminera en fin d'année et il conviendra de prévoir l'organisation du renouvellement de l'observatoire de l'âge, sans doute sous un nouveau format, pour une mise en place au premier trimestre 2018, pour une durée de trois ans. La réflexion pourrait s'engager avec les dijonnais en faveur d'une déclinaison de l'observatoire sur les quartiers par la mise en place d'assises territoriales relatives au vieillissement.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme Dijon, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part. contact@rfvaa.com